



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-120118>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **24-120118**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAR

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Missions de reconnaissances et d'études géologiques et géotechniques sur les voiries départementales et les sites de la compétence du Département du Var

**Description** : Les prestations concernent des missions de reconnaissances et d'études géologiques et géotechniques sur les voiries départementales et les sites de la compétence du Département du Var. Le prestataire sera ainsi amené à intervenir dans n'importe quel secteur du département, le long d'infrastructures routières ou dans des espaces naturels. Les prestations à réaliser comprennent notamment : - l'exécution de sondages, d'essais in situ et en laboratoire ; - l'interprétation des sondages, des résultats d'essais et l'établissement de rapports d'études ; - des prestations de géologues pour expertises et reconnaissance de sites ; - des études géotechniques d'avant-projet, de projet, ainsi que des supervisions géotechniques d'exécution dans les domaines des routes, des bâtiments, des espaces naturels gérés par le Département du Var ; - l'instrumentation de zones de glissement avec relevé des mesures et remise de rapports correspondants aux missions commandées ; - des études relatives au risque de chutes de pierres/blocs (définition de l'aléa, trajectographies, dimensionnement et estimation des parades) Montants de l'accord-cadre : Première période : du 01/05/2025, ou de la date de notification si celle-ci est postérieure, au 31/12/2025 Montant minimum : 10 000 euro (s) HT Montant maximum : compte tenu de l'incertitude sur la durée de cette période, il sera effectué un calcul au prorata temporis, à concurrence de 68 300 euro(s) HT par mois. 2ème à 4ème période (si reconduction expresse) : du 01/01/2026 au 31/12/2026 (2ème période) - du 01/01/2027 au 31/12/2027 (3ème période) - du 01/01/2028 au 31/12/2028 (4ème période) Montants par période Montant minimum : 50 000 euro(s) HT Montant maximum : 820 000 euro(s) HT 5ème période (si reconduction expresse) : du 01/01/2029 jusqu'à concurrence du temps restant

pour atteindre 4 ans Montant minimum : 10 000 euro(s) HT Montant maximum : compte tenu de l'incertitude sur la durée de cette période, il sera effectué un calcul au prorata temporis, à concurrence de 68 300 euro(s) HT par mois

**Identifiant de la procédure** : ea58e998-1d1a-4822-922a-81fb9cb688ef

**Identifiant interne** : 20241584

**Type de procédure** : Ouverte

**La procédure est accélérée** : non

### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )**: 71351500 Services d'étude du sol

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )**: 45111250 Travaux d'étude géotechnique

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )**: 71332000 Services d'ingénierie géotechnique

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )**: 71351000 Services de prospection géologique et géophysique et autre prospection scientifique

### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale** : Ensemble du Département

**Ville** : Toulon

**Code postal** : 83000

**Subdivision pays (NUTS)** : Var ( FRL05 )

**Pays** : France

### 2.1.3 Valeur

**Valeur estimée hors TVA** : 1,099,277 Euro

### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires** : Motifs d'exclusion: le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique. L'intégralité des documents se trouve sur le profil d'acheteur. Rgpd: le titulaire s'engage à accepter les obligations portées à l'annexe relative au Rgpd de l'acte d'engagement. A titre indicatif le bilan d'exécution du marché antérieur figure à l'article 3.1.5 du Rc. L'estimation indiquée correspond à l'estimation du Détail quantitatif estimatif indicatif pour 4 ans. Les critères de jugement sont détaillés à l'article 10.2 du Rc. La valeur technique sera apprécié au vu du mémoire fournie par le candidat et noté sur 35 points: Sous-critère 1 : Gestion générale de l'accord-cadre (5 points) Sous-critère 2 : Organisation interne mise en place pour répondre aux besoins de l'accord-cadre (20 points), se décomposant comme suit : Sous-sous critère 2-1- Moyens mobilisables pour l'exécution de l'accord-cadre (10 points) Sous-sous critère 2-2- Qualité des prestations (10 points) Sous-critère 3 : Sécurité des interventions (10 points), se décomposant comme suit : Sous-sous critère 3-1- Sécurité des interventions d'investigation géotechniques (5 points) Sous-sous critère 3-2 - Sécurité des interventions de reconnaissances de terrain (5 points) La valeur environnementale sera appréciée au vu du mémoire fourni par le candidat et notée sur 10 points Sous critère 1 - Mesures prévues en faveur de l'environnement dans le cadre de

l'exécution des prestations (sur 10 points), se décomposant comme suit : Sous-sous critère 1-1- Démarche mise en oeuvre en faveur de l'environnement dans l'exécution des prestations (5 points) Sous-sous critère 1-2- Préservation du milieu d'intervention (5 points) Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres, une demande écrite sur la plate-forme de dématérialisation. Une réponse sera, alors, adressée au plus tard 6 jours avant la date limite de réception des offres, à toutes les entreprises ayant été destinataires du dossier

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

**2.1.6 Motifs d'exclusion**

Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

## **Section 5 - Lot**

### **5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0000**

**Titre :** Missions de reconnaissances et d'études géologiques et géotechniques sur les voiries départementales et les sites de la compétence du Département du Var

**Description :** Les prestations concernent des missions de reconnaissances et d'études géologiques et géotechniques sur les voiries départementales et les sites de la compétence du Département du Var. Le prestataire sera ainsi amené à intervenir dans n'importe quel secteur du département, le long d'infrastructures routières ou dans des espaces naturels. Les prestations à réaliser comprennent notamment : - l'exécution de sondages, d'essais in situ et en laboratoire ; - l'interprétation des sondages, des résultats d'essais et l'établissement de rapports d'études ; - des prestations de géologues pour expertises et reconnaissance de sites ; - des études géotechniques d'avant-projet, de projet, ainsi que des supervisions géotechniques d'exécution dans les domaines des routes, des bâtiments, des espaces naturels gérés par le Département du Var ; - l'instrumentation de zones de glissement avec relevé des mesures et remise de rapports correspondants aux missions commandées ; - des études relatives au risque de chutes de pierres/blocs (définition de l'aléa, trajectographies, dimensionnement et estimation des parades) Montants de l'accord-cadre : Première période : du 01/05/2025, ou de la date de notification si celle-ci est postérieure, au 31/12/2025 Montant minimum : 10 000 euro (s) HT Montant maximum : compte tenu de l'incertitude sur la durée de cette période, il sera effectué un calcul au prorata temporis, à concurrence de 68 300 euro(s) HT par mois. 2ème à 4ème période (si reconduction expresse) : du 01/01/2026 au 31/12/2026 (2ème période) - du 01/01/2027 au 31/12/2027 (3ème période) - du 01/01/2028 au 31/12/2028 (4ème période) Montants par période Montant minimum : 50 000 euro(s) HT Montant maximum : 820 000 euro(s) HT 5ème période (si reconduction expresse) : du 01/01/2029 jusqu'à concurrence du temps restant pour atteindre 4 ans Montant minimum : 10 000 euro(s) HT Montant maximum : compte tenu de l'incertitude sur la durée de cette période, il sera effectué un calcul au prorata temporis, à concurrence de 68 300 euro(s) HT par mois

**Identifiant interne :** S-PF-1547370

#### **5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71351500 Services d'étude du sol

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45111250 Travaux d'étude géotechnique

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71332000 Services d'ingénierie géotechnique

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71351000 Services de prospection géologique et géophysique et autre prospection scientifique

**Options :**

**Description des options :** Clauses de réexamen: modification possible conformément aux dispositions aux articles L. 2194-1. à L. 2194-2. et R. 2194-1. à R. 2194-9 .du Ccp dans les cas suivants des cas listés à l'article 3.2.2 du Rc

**5.1.2 Lieu d'exécution**

**Adresse postale :** Ensemble du Département

**Ville :** Toulon

**Code postal :** 83000

**Subdivision pays (NUTS) :** Var ( FRL05 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

**5.1.3 Durée estimée**

**Date de début :** 01/05/2025

**Date de fin de durée :** 31/12/2025

**5.1.4 Renouvellement**

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici :** L'accord-cadre est passé pour la durée suivante : 1ère période : du 01/05/2025, ou de la date de notification si celle-ci est postérieure, au 31/12 /2025 Puis, il est renouvelable 4 fois par reconduction expresse pour les périodes suivantes : 2ème période : du 01/01/2026 au 31/12/2026, 3ème période : du 01/01/2027 au 31/12/2027, 4ème période : du 01/01/2028 au 31/12/2028, 5ème période : du 01/01/2029 jusqu'à concurrence du temps restant pour atteindre 4 ans. La durée totale de l'accord-cadre à compter de sa date de notification, ne peut excéder 4 ans

**5.1.5 Valeur**

**Valeur estimée hors TVA :** 1,099,277 Euro

**5.1.6 Informations générales**

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés :** Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**5.1.7 Marché public stratégique**

### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** Cf. Rc et notamment: 1/ Lettre de candidature peut être remise au moyen du formulaire Dc1 à compléter et en cas de groupement, habilitation du mandataire par ses co-traitants. L'imprimé Dc1 est disponible sur le site du portail de l'économie et des finances. A défaut de l'utilisation du formulaire ci-dessus, les justifications à produire par les entreprises candidates soit en tant qu'entreprise générale soit en tant que membre d'un groupement: - une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1. à L. 2141-5. et L. 2141-7. à L. 2141-11. du Ccp, notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail; - Que le candidat fournisse la lettre de candidature ou, à défaut, la déclaration sur l'honneur citée à l'alinéa ci-dessus, il devra dans les deux cas produire l'attestation sur l'honneur établie en application du Règlement (Ue) 2022/576 Du Conseil du 8 avril 2022 modifiant le règlement (Ue) n°833/2014 concernant des mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine (cf. annexe 4 au règlement de consultation);

**Utilisation de ce critère :** Utilisé

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Cf. Rc et notamment: 2/ Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles; Dans le cadre du justificatif à produire mentionné ci-dessus, le candidat peut utiliser l'imprimé Dc2 (déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement) ou équivalent

**Utilisation de ce critère :** Utilisé

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Cf. Rc et notamment: 3/ Références ou certificats de qualifications professionnelles ou équivalent : Pour les prestations d'investigations géotechniques : - Présentation d'une liste des principales prestations d'investigations géotechniques effectuées au cours des trois dernières années, en lien avec l'objet concerné de l'accord-cadre, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé, assortie d'attestations d'exécution pour les prestations les plus importantes. Les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte (cf. arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats). Pour les prestations d'études : Les qualifications de l'Opqibi suivantes ou équivalent: - 1001 : Etude de projets courants en géotechnique - 1002 : Etude de projets complexes en géotechnique - 1003 : étude en géologie - 1006 : étude en géophysique Pour les reconnaissances et

interventions en conditions acrobatiques : - La liste des personnes susceptibles d'intervenir dans le cadre de cet accord-cadre ; - Et copie de leurs qualifications professionnelles en cours de validité permettant de justifier de la capacité à intervenir en hauteur

**Utilisation de ce critère :** Utilisé

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 35

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Valeur environnementale

Pondération (points, valeur exacte) : 10

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 55

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1547370>

**Canal de communication ad hoc :**

**Nom :** AW Solutions

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1547370>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 10/12/2024 à 20:00

**Date limite de validité de l'offre :** 8 Mois

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date d'ouverture** : 12/12/2024 à 08:30

**Lieu** : Toulon

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**

Non

**Conditions relatives à l'exécution du contrat** : Sauf renoncement du titulaire porté à l'acte d'engagement, le versement d'une avance est prévu conformément au code de la commande publique. L'accord-cadre sera attribué à une entreprise individuelle ou à un groupement momentané d'entreprises. Dans le cas de groupements conjoints, le mandataire sera solidaire des autres membres du groupement. En application de l'article R. 2142-21. du CCP, l'acheteur interdit aux candidats de présenter pour l'accord-cadre plusieurs offres en agissant à la fois : - en qualité de candidats individuels et de membre d'un ou plusieurs groupement, - en qualité de membres de plusieurs groupements. En cas de groupement d'entreprises, la composition du groupement et son mandataire devront être présentés lors de la remise de l'offre. Le financement de la prestation est assuré par le budget départemental.

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Le paiement en ligne sera utilisé** : non

**Informations relatives aux délais de recours** : Voies et délais de recours: - référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 et s. du CJA), - référé contractuel (articles L.551-13 et s. du CJA), pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - recours en contestation de la validité du contrat (Arrêt CE du 04/04/2014 &quot;Département Tarn et Garonne&quot;) qui peut être exercé par les tiers au contrat dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du marché

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre** :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants** : 1

**Informations sur le système d'acquisition dynamique** :

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique** : non

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de médiation** : CCIRA de Marseille

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal administratif de Toulon

**TED eSender** : Avenue-Web Systèmes

## **Section 8 - Organisations**

8.1 ORG-0001

**Nom officiel** : Avenue-Web Systèmes

**Numéro d'enregistrement** : DC9A093D-E162-C4FA-689CDA8D132A1A7F

**Ville** : Seyssinet-Pariset

**Code postal** : 38170

**Subdivision pays (NUTS)** : Isère ( FRK24 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : publications-joue@aws-france.com

**Téléphone** : +33480041260

**Rôles de cette organisation** :

**TED eSender**

8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAR

**Numéro d'enregistrement** : 55414

**Adresse postale** : Direction des infrastructures et de la mobilité 390, avenue des Lices , Cs 41303

**Ville** : Toulon

**Code postal** : 83076

**Subdivision pays (NUTS)** : Var ( FRL05 )

**Pays** : France

**Point de contact** : FRONTY Michael

**Adresse électronique** : correspondre@aws-france.com

**Téléphone** : 0483957700

**Adresse internet** : <http://var.fr>

**Profil de l'acheteur** : <http://var.fr>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

8.1 ORG-0003

**Nom officiel** : Tribunal administratif de Toulon

**Numéro d'enregistrement** : DC9A0959-FA73-8381-0880C7E57D14B447

**Adresse postale** : 5 rue Racine

**Ville** : Toulon

**Code postal** : 83041

**Subdivision pays (NUTS)** : Var ( FRL05 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-toulon@juradm.fr

**Téléphone** : 0494427930

**Télécopieur** : 0494427989

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

#### 8.1 ORG-0004

**Nom officiel** : CCIRA de Marseille

**Numéro d'enregistrement** : DC9A0969-C8DB-800E-8C35599908BCF956

**Adresse postale** : Préfecture de la région Provence Alpes Côte d'Azur Secrétariat général pour les affaires régionales (Sgar), Place Félix Baret - Cs 80001

**Ville** : Marseille

**Code postal** : 13282

**Subdivision pays (NUTS)** : Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : catherine.pietri@paca.gouv.fr

**Téléphone** : 0484354554

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de médiation**

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : d9b7d8f6-a687-433a-a0bd-2ce6f9e6959e - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 21/10/2024 à 17:19

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

### 11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 21/10/2024